



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

000028

OBJET :

ASSOCIATION FOYER
SOCIO-EDUCATIF DU
COLLEGE JEAN ZAY -
DEMANDE DE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE

Date de la convocation
Le 30 mars 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 26

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le

13 avril 2023

publiée ou notifiée le

14 avril 2023

Document certifié conforme,

Le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 7 AVRIL 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Sept Avril à dix huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mmes Christine PLUMECOCQ-FIQUET, Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mme Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (quitte la séance à 21h45), M. Daniel HERLAUD, Mmes Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Monique PASSET, Sandrine PONCHANT-CODET, M. Benjamin LECLERCQ

Excusés : M. Jean-Luc FRERE (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Mme Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Nathalie DELHAYE-REVEL), M. Didier MARMIGNON (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à Madame Christine PLUMECOCQ-FIQUET), MM. Romuald CHANTREL (Pouvoir à M. Michel RENARD), Cédric LATOUCHE (Pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ), Mmes Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Annie NOTELET), Mme Tiffanie SURIA (Pouvoir à Madame Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Patricia DURIEUX-PATRIS (à partir de 21h45).

Absents : Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mme Monique PASSET, M. Nathalie DELHAYE-REVEL.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

000028

Après en avoir délibéré,

Vu la Commission de Finances,

*Vu la demande de subvention exceptionnelle de l'association FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE JEAN ZAY pour l'année 2023,
Décide pour l'association ci-dessous de lui allouer la subvention suivante :*

➤ *Foyer Socio-Educatif du Collège Jean Zay 500 €
(subvention exceptionnelle dans le cadre du financement de l'édition du livre intitulé « Saucisson, l'histoire vraie du sanglier blanc », retraçant de manière poétique, l'histoire de la laie « Tipote » et de ses quatre marcassins, basé sur les témoignages d'élèves volontaires du Collège Jean Zay)
A l'unanimité,*

DIT que les dépenses seront réglées à l'aide des crédits ouverts au budget primitif 2023, compte 65748.

*Fait en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,*



Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.

Les secrétaires de séance,

M. PASSET

N. DELHAYE-REVEL